

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 08131

Numéro SIREN : 552 081 317

Nom ou dénomination : ELECTRICITE DE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2021 sous le numéro de dépôt 122813



ELECTRICITE DE FRANCE
Société Anonyme au capital de 1 578 916 053,50 euros
Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75008 Paris
552 081 317 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 22 juillet à 10 heures, l'Assemblée générale ordinaire s'est tenue à huis clos, au siège social de la Société au 22-30 avenue de Wagram à Paris 75008 sur première convocation.

Du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte, il a été extrait ce qui suit :

Première résolution (*Nomination d'une administratrice*)

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Madame Nathalie Collin administratrice pour une durée de quatre années prenant fin à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires ayant exprimés leur voix par 4 993 418 763 voix pour (soit 99,94 %), 3 015 804 voix contre (soit 0,06 %) ainsi que 69 617 260 abstentions.

Deuxième résolution (*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*)

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives, des dépôts et des publicités requis à la suite de l'Assemblée générale.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires ayant exprimés leur voix par 5 065 756 230 voix pour (soit 99,996 %), 209 393 voix contre (soit 0,004 %) ainsi que 86 204 abstentions.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La Directrice Juridique Groupe

1/1

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION N° 856
DU 28 JUILLET 2021

Du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la société Electricité de France (EDF) du 28 juillet 2021, il a été extrait ce qui suit :

Le Président remercie les administrateurs pour leur présence à cette réunion. Il précise que Mme PEDINI et M. DELATTRE participent par téléphone, que M. PAGE LE MEROUR est absent et constate que le quorum est atteint.

Puis il rappelle que cette réunion est la dernière à laquelle participe M. Jacky CHORIN, qui a fait part de son souhait de démissionner de son mandat d'administrateur qui prendra donc fin ce jour, à l'issue de la réunion du Conseil. M. CHORIN prendra sa retraite dans quelques mois, après près de 40 ans consacrés à EDF. Il le remercie chaleureusement, en son nom et au nom des administrateurs, pour sa contribution aux travaux du Conseil et pour sa capacité à défendre avec vigueur l'intérêt d'EDF et ses positions sur le service public.

Le Président signale que Mme Sandrine LHENRY, qui travaille au sein de la Direction de la Communication & RSE d'Enedis, succèdera à M. CHORIN à l'issue de cette réunion, conformément aux dispositions du chapitre 2 du titre II de la loi du 26 juillet 1983, pour la durée restant à courir du mandat de M. CHORIN.

Il accueille enfin pour sa première réunion du Conseil Mme Nathalie COLLIN, qui a été nommée administratrice lors de l'Assemblée générale qui s'est réunie le 22 juillet, et lui souhaite la bienvenue. Il rappelle que Mme COLLIN succède à Mme Laurence PARISOT, dont le mandat a pris fin à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 6 mai 2021.

Extrait certifié conforme,
le 27 septembre 2021



La Secrétaire du Conseil d'administration